



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3533

Texte de la question

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

M. le président. La parole est à M. Gérard Darmanin, pour le groupe Les Républicains.

M. Gérard Darmanin. En l'absence de M. le Premier ministre, ma question s'adresse à M. le ministre de la ville. Permettez-moi tout d'abord de vous dire que c'est avec une certaine émotion que je pose cette dernière question, en remerciant mes collègues et particulièrement le président de groupe, Christian Jacob, pour la liberté et la confiance qu'il m'a accordées pendant ce mandat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Monsieur le ministre, l'égalité des chances est bien plus qu'un slogan : elle doit être une politique. Je ne doute pas de vos bonnes intentions, monsieur le ministre, mais force est de constater que les faits contrarient largement vos promesses.

L'égalité des chances, en premier lieu, doit être au rendez-vous des enfants de la République. Dans ma ville de Tourcoing, qui ressemble à tant de villes ouvrières et populaires de France, les enfants ont besoin de l'intervention de l'État et des collectivités territoriales pour établir cette égalité des chances.

Nous venons d'apprendre, monsieur le ministre, une décision incompréhensible de votre ministère : en effet, le dispositif de réussite éducative, qui permet aux enfants ayant des difficultés de langage et de vocabulaire d'être soutenus par des aides individuelles de l'éducation nationale, était jusqu'à présent financé par l'État. Depuis deux ans, et plus encore cette année, les collectivités territoriales doivent consacrer entièrement leur budget au désengagement de l'État : 400 000 euros pour la ville de Tourcoing rien que cette année.

Pour une ville qui connaît déjà 2 millions d'euros de charges supplémentaires du fait des rythmes scolaires décidés par votre gouvernement, une baisse de 200 000 euros pour son conservatoire de musique populaire et, je suis obligé malheureusement de le constater, une baisse de 5 millions d'euros de dotations pendant le mandat de François Hollande, c'est inacceptable – d'autant plus inacceptable, monsieur le ministre, que dans cette ville, 22 % des élèves du collège ont un retard d'un an et 27 % des 15 à 17 ans n'ont pas de diplôme.

Alors, monsieur le ministre, arrêtez les exercices comptables : aidez vraiment l'égalité des chances, aidez vraiment nos enfants des quartiers populaires ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, pour votre dernière

question, j'aurais aimé que vous soyez plus précis dans votre argumentation. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. François Rochebloine. C'est nul !

M. le président. Écoutez la réponse !

M. Patrick Kanner, ministre. La réussite éducative est une priorité absolue de notre gouvernement. Vous le savez, la refondation de l'école a été l'une des principales lois de ce quinquennat et le département du Nord, avec trente et un réseaux d'éducation prioritaire renforcés, dits REP +, et quarante-six réseaux d'éducation prioritaire, dits REP, n'est pas un département sacrifié, bien au contraire.

En complément de toutes ces mesures visant à assurer l'égalité des chances par l'éducation, nous avons développé, sanctuarisé le programme de réussite éducative dans les quartiers prioritaires de la ville, et le département du Nord est prioritaire en la matière, vous le savez. Dans ce cadre, je tiens à vous confirmer que 77 millions d'euros sont consacrés à cette politique volontariste, laquelle a d'ailleurs été instaurée par l'un de mes prédécesseurs, que je tiens à saluer : M. Jean-Louis Borloo, ministre de la ville sous un gouvernement précédent.

Non seulement nous préservons ces crédits, non seulement nous les sanctuarisons mais, bien évidemment, nous donnons des chances supplémentaires aux villes qui sont les plus concernées.

Plusieurs députés du groupe Les Républicains. C'est faux !

M. Patrick Kanner, ministre. Je ne partage pas l'analyse que vous avez développée et que je vous demande de bien vouloir m'expliquer lors d'un entretien particulier, si vous le souhaitez. Oui, les quartiers prioritaires de la ville dans le Nord restent une priorité absolue. Je tiens à vous signaler que dans les 437 contrats de ville signés à ce jour, les crédits pour l'éducation restent une priorité pour notre gouvernement.

Monsieur Darmanin, vous êtes manifestement dans une logique de polémique (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*) : je le regrette et les Tourquennois sauront reconnaître la vérité dans quelques jours ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Christian Jacob. Aucun applaudissement !

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3533

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2016](#)